



Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 1^{er} décembre 2020

| | | |
|---|---|---|
| Présidence | : | BÜNZLI Luc-Olivier |
| Ouverture de la séance | : | 20h00 |
| Appel nominal | : | 22 membres présents – Quorum atteint |
| Excusés | : | 8 |
| Absents | : | 0 |
| Votations | : | À main levée |
| Clôture de la séance | : | 20h58 |
| Documents transmis avec la convocation | : | PV de la séance du 14 juillet 2020 Préavis 05/2020 |

ORDRE DU JOUR

- 1) Accueil - présences
- 2) Adoption de l'ordre du jour et du PV
- 3) Informations du Bureau du Conseil et courrier
- 4) Informations de la Municipalité
- 5) Assermentation (un membre)
- 6) Nomination d'un délégué ACISO (Centre intercommunal de santé de l'Oasis)
- 7) **Préavis 05/2020** : Budget de fonctionnement pour l'année 2021
- 8) Divers et propositions individuelles

1) OUVERTURE ET APPEL

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour cette séance du 1^{er} décembre 2020. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

2) ADOPTION DU PROCES-VERBAL ET DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est mis en discussion. L'ordre du jour est adopté. Annexé à la convocation, le procès-verbal de la séance du 14 juillet 2020 est mis en discussion. Le procès-verbal est adopté avec les modifications suivantes :

- | | | |
|--------|---|---|
| Page 3 | : | élection de la Commission de gestion. Pierre Béda avait été proposé mais à refuser car trop d'autre commission. |
| Divers | : | il s'agit de Michel Anex et non pas Jean-Michel Anex. Camille Trolliet et pas Camille Troillet. |

3) INFORMATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET COURRIER

Luc-Olivier Bünzli, Président, informe :

- Les résultats des votations fédérale du 29 novembre 2020 pour la Commune de Vucherens sont les suivants :

Objet 1 : *Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement.*

OUI 95

NON 83

Objet 2 : *Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre.*

OUI 77

NON 101

Taux de participation 45,80 %

- Les candidatures à l'élection du Conseil Communal qui auront lieu le 7 mars 2021 sont ouvertes ce soir. Comme vous le savez la Commune de Vucherens n'a pas de partis politiques distincts et donc procédera comme lors de la dernière législature : une liste « Entente Communale » et l'ordre sur la liste se fera par tirage au sort par le bureau électoral.

Vous pouvez déposer, si vous le désirez, votre signature sur la liste « Entente Communale » ou faire une autre liste. Le délai est fixé entre le lundi 11 janvier 2021 et le lundi 18 janvier 2021 à 12 heures précises pour déposer les listes.

Des dossiers officiels de candidature pour l'élection au Conseil Communal sont à disposition à la fin de la séance si vous désirez avoir plus d'information.

La liste sera gardée par Luc-Olivier Bünzli, Président, et il vous invite à en parler le plus possible autour de vous.

Luc-Olivier Bünzli, Président, demande s'il y a des questions.

Blaise Rion demande si la procédure est la même pour les candidats à la Municipalité ?

Luc-Olivier Bünzli, Président, précise que ce point sera prononcé par la Municipalité.

Les Municipaux et les Conseillers communaux seront élus le 7 mars 2021. Les incompatibilités qui pourraient survenir sont celles de fonctions ou de parentés. Elles se trouvent plus détaillées dans le dossier de candidature.

- Luc-Olivier Bünzli, Président, lit deux lettres de démissions du Conseil Communal. Il s'agit de André Savary qui quitte la Commune au 31.03.2021 et de Fabien Chevalley qui quitte le Conseil Communal avec effet immédiat. Le Conseil Communal en prend acte et les remercie. Il n'y a plus de « viennent en suite ». Les élections étant l'année prochaine, nous continuons avec deux membres en moins.
Luc-Olivier Bünzli, Président, lit la lettre de Oxana Gueissaz, Municipale comme déjà annoncé lors du dernier Conseil Communal. Merci à elle pour son engagement.
- L'habituelle sortie de fin de législature du Conseil Communal est reportée en des temps meilleurs, étant donné les conditions sanitaires actuelles.

4) INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

Denis Grosjean, Syndic

Remercie les Conseillers Communaux d'être présents ce soir, malgré les conditions sanitaires actuelles et le port du masque obligatoire.

Sur chaque chaise a été déposé un BON d'achat d'une valeur de CF 20.- au marché « Côté Jardin » de Vucherens. Normalement ce devait être un cabas rempli d'agrumes mais Claude Marzo, maraicher, a dû se rendre d'urgence en Italie pour soutenir un proche gravement malade.

Ceci étant pour remercier chaque conseiller de son investissement et pour remplacer la traditionnelle verrée de fin d'année qui ne peut avoir lieu. Ce BON est également une marque de soutien aux commerçants locaux qui vivent des périodes difficiles.

Le 1^{er} octobre 2020 a eu lieu la signature de l'achat de la propriété Lorini (photo à l'appui) et la remise des clés à la Commune. C'est une grande étape pour la Commune de Vucherens.

Le 18 janvier 2021 à midi pile devra être déposée la liste des candidats à l'élection au Conseil Communal et des listes pour les candidats à la Municipalité. Il faudra regarnir les rangs des conseillers communaux et de la Municipalité. Un appel est lancé, surtout à vous Mesdames, car sans votre engagement il y aura des trous dans l'effectif de la Municipalité.

L'année 2020 n'a pas été évidente pour la Municipalité : Rémy et Etienne ont tous les deux eu des ennuis de santé et Oxana a annoncé sa démission suite à son déménagement, dont nous prendrons congé en fin de séance.

Denis Grosjean, Syndic annonce qu'il se représente pour la prochaine législature. Il a du temps, de l'énergie, de la motivation pour continuer à rendre service à la Commune. Il désire aussi terminer des projets en cours qui lui tiennent à cœur. C'est aussi un plaisir de travailler avec Noémie et Céline, employées administratives de la Commune, qui font un excellent travail et que l'on peut applaudir pour leur dévouement et leur travail impeccable.

Il souhaiterait aussi pouvoir réaliser le discours pour les 75 ans de l'Abbaye de Vucherens, fêter les 90 ans d'un habitant de la Commune, qui lui est cher, le 1^{er} décembre 2022 et peut-être inaugurer la boulangerie tea-room de Vucherens à peu près à la même date. Après une deuxième législature approchant des 70 ans, il laissera la place aux jeunes, tout ceci bien sûr si les électeurs le lui permettent.

Etienne Cherpillod

Annonce qu'il se reporte candidat à la Municipalité pour la prochaine législature. Il a cœur de terminer certains projets commencés, ceci si la santé et les électeurs le lui permettent.

Ecole : le collège de Carrouge est dans les délais. Ouverture 2022. Tout fonctionne bien. Le nouveau marché des transports scolaires a été remis à la société HelvéCie. Il y aura 14 bus neufs début 2021 et des contrôles des présences pour le chauffeur.

Rémy Favre

Annonce qu'il ne se représente pas à la Municipalité pour la prochaine législature. Il a 70 ans et ce job a déjà bien occupé sa retraite, peut-être même un peu trop.

Consommation et analyse de l'eau :

Information de l'analyse de notre eau sous pression, réalisée début novembre. Notre eau est soumise à deux analyses distinctes : l'analyse microbiologique et l'analyse chimique. Du point de vue microbiologique e-coli non décelé, entérocoque non décelé, germes non décelés. Cette analyse est totalement et complètement conforme.

Il n'en va pas de même pour l'analyse chimique qui permet entre autre de détecter le chlorothalonil. Cette année le canton sous la pression de la confédération a élargi son contrôle en analysant séparément trois métaboliques du chlorothalonil. Un de ces trois composés, pour les spécialistes, le R471811, dépasse la limite dans deux de nos trois sources. Ces résultats nous semblent étonnant car notre eau est conforme à la sortie du réservoir. Nous avons décidé dans un premier temps d'effectuer une nouvelle analyse ciblée mais de toute évidence Vucherens va certainement rejoindre la cohorte des villes et villages qui dépasse les normes de 100 Nanos grammes par litre.

Urbain Cherpillod

Annonce qu'il se représente à la Municipalité pour un second mandat.
Rien à signaler.

5) ASSERMENTATION (UN MEMBRE)

Luc-Olivier Bünzli, Président : informe que suite à une démission précédente et la non-participation du concerné lors du dernier Conseil, il y a lieu d'assermenter Steeve Tavolini. Assermentation validée. Acclamation et bienvenue au nouveau membre.

6) NOMINATION D'UN DELEGUE ACISO (CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTE DE L'OASIS)

Luc-Olivier Bünzli, Président, informe que Blaise Rion a été nommé au comité de l'ACISO et cela libère sa place de délégué auprès de cette association. Il s'agit d'élire un autre délégué. Blaise Rion informe que le rôle dans cette association est une à deux présences par an aux assemblées et de vérifier le fonctionnement de cette association. Il s'agit d'un Établissement Médico-Social et centre médical. Très intéressant de suivre les projets de cette association. Frédérique Plaesschaert se propose et est élue par acclamation.

7) PREAVIS 05/2020 : BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2021

Commission de gestion : Genet Héléne, Winkler Catherine et Grosjean Gislain

Présentation par la Municipalité

Urbain Cherpillod

Le budget 2021 est modeste, pour une année qui a été particulière et présente un excédent de charges de **CHF 54'651.-**. Ce budget se veut le plus réaliste possible. La situation sanitaire nous recommande la prudence, notamment pour les rentrées fiscales.

Une variation des taxes a été faite pour équilibrer certains comptes comme les déchets et l'eau. A disposition pour des questions.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

Luc-Olivier Bünzli, Président, propose de passer pages par pages le budget.

Suite aux questions et remarques de Daniel Gallay et Jean-Blaise Held, la Municipalité et la boursière informe de ce qui suit :

- Les comptes 101.3170 « Frais réceptions/manifestations » et 110.3170 « Frais réceptions, manifestations » ne sont pas réunis en un seul, pour plus de transparence et pour différencier les frais du Conseil, de la Municipalité et de l'administration ;
- Le canton nous donne des chiffres prévisionnels en progression pour les rentrées d'argent, nous avons pris la décision de rester comme sur 2019 ;
- Pour les taxes déchets nous avons mis les entreprises et les habitants à CHF 10.- car les entreprises de Vucherens n'amènent pas beaucoup de déchets par rapport aux habitants. La Municipalité a pris note de la remarque de Daniel Gallay qui informe que dans tous les villages alentours la taxe déchets entreprise est doublée par rapport à celle de l'habitant et précise que cela est une question d'équité ;
- Dans le compte 720.3515, la boursière précise que l'accord signé entre les communes et le canton pour la cohésion sociale devrait être compris dans ce compte (montant transmis par le Canton) et que normalement il diminuera d'année en année ;
- Avec la nouvelle mensuration, la Municipalité a profité de procéder à un échange de terrain avec M. Lauper (au sud du jardin du collège), ceci afin de pouvoir créer deux à trois places de parc supplémentaires au bâtiment communal.

Décision

Le préavis 05/2020 – est accepté à l'unanimité, 22 acceptations.

8) DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Votation du PV de la précédente séance du Conseil Communal – Pierre Béda

Pierre Béda informe qu'aucune information formelle n'a été transmise par le bureau au sujet de la votation du PV, comme l'avait demandé Sébastien Cherpillod lors du dernier Conseil. Ceci afin de savoir si oui ou non il doit être mis en votation. Pierre Béda est d'accord avec Sébastien Cherpillod pour que le PV soit mis en votation lors de chaque séance. Luc-Olivier Bünzli, Président, précise qu'il s'agit d'un oubli de sa part, en prend note et va les tenir informés.

Limite de terrain à la Rte du Village (ex-propriété de feu Mme Graber) – Frédérique Plasschaert

Frédérique Plasschaert demande si la Municipalité a connaissance des limites de terrain pour l'ex-propriété de feu Mme Graber en bord de route. Les nouveaux propriétaires se parquent devant leur maison, en épis et cela en empiétant sur la route. C'est dangereux et la route devient étroite. Denis Grosjean, Syndic, informe qu'il voulait également se renseigner car parfois la route n'est pas toujours propriété de la Commune. Il s'en occupe.

Lampadaire Rte du Village même quartier – Blaise Rion

Blaise Rion informe que dans le même quartier, le lampadaire fonctionne de manière aléatoire. Rémy Favre remercie pour cette information. Il précise que c'est au citoyen ou aux Municipaux d'aviser le bureau Communal quand un lampadaire ne fonctionne pas. Le bureau va contacter la Romande Énergie pour venir vérifier.

Bon d'achat « Côté Jardin » - Blaise Rion

Blaise Rion remercie chaleureusement la Municipalité pour le bon d'achat reçu ce soir et trouve très bien de soutenir une entreprise du village et très agréable à recevoir. Acclamations.

Démissions du Conseil Communal et la Municipalité – Frédérique Plasschaert

Frédérique Plasschaert remercie les personnes qui ont démissionné du Conseil et de la Municipalité pour leur engagement auprès de la commune et demande qu'on les applaudisse car cela n'a pas été fait en début de séance. Acclamations.

Denis Grosjean, Syndic, prend congé d'Oxana Gueissaz avec un discours rempli d'émotions, en la remerciant sincèrement pour tout le travail accompli pour la commune et en lui souhaitant bonne suite.

Luc-Olivier Bünzli, Président, clos la séance en souhaitant de belles fêtes de fin d'années à tous et que chacun prenne soin de lui et de ses proches.

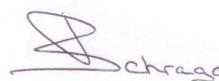
Le président remercie la Municipalité.

Le Président souhaite une belle fin de soirée à tous les membres.

La séance est levée à 20h58 .



Président
Luc-Olivier Bünzli



Secrétaire
Véronique Schrago